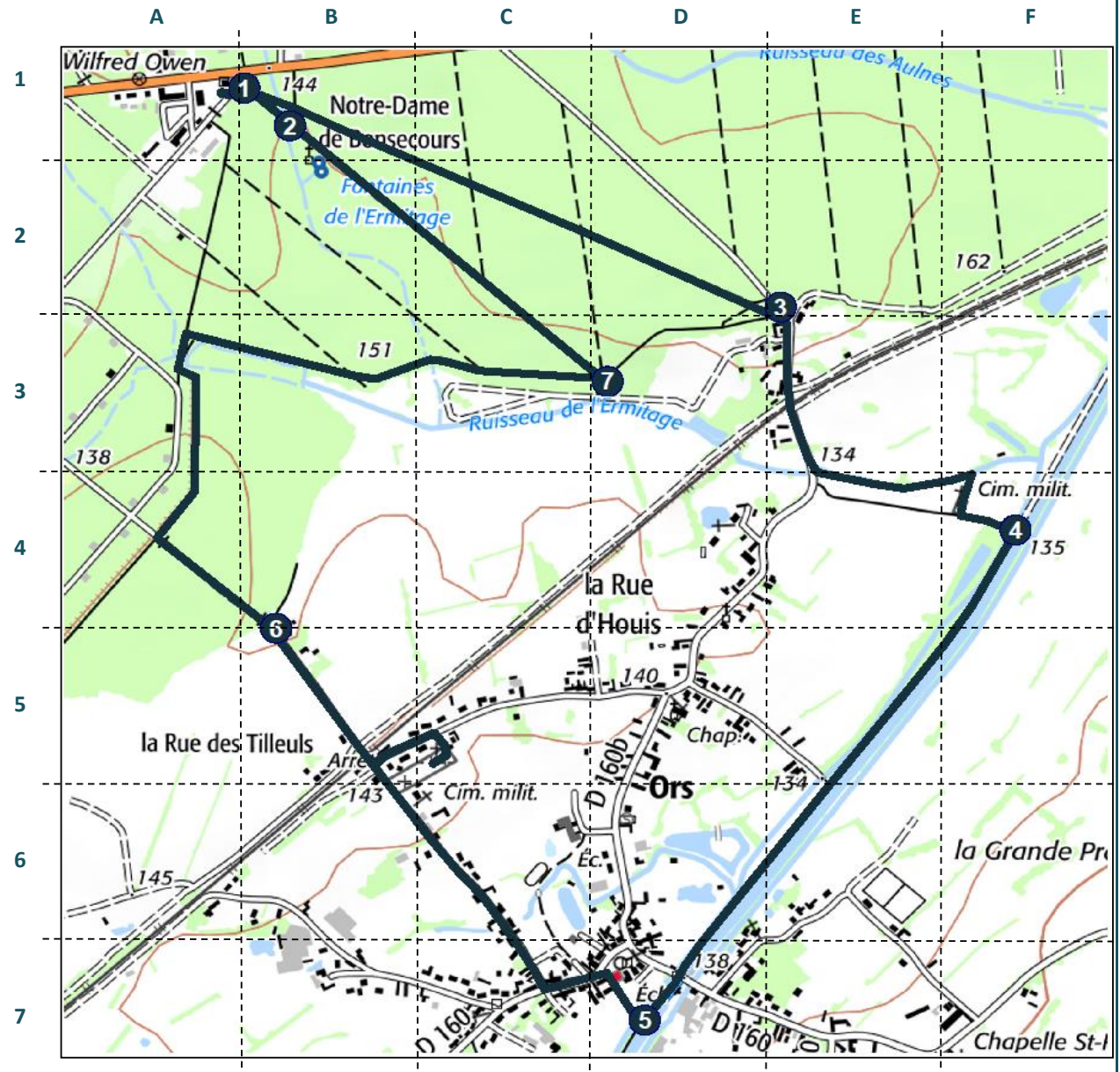


# Sur les Pas de Wilfred Owen

(7 Km 94 - 2 h 00)

Départ : Maison Wilfred Owen, RD 959 ORS

1. Depuis la Maison de Wilfred Owen, engagez-vous sur le chemin forestier.
2. Virez à gauche puis, de suite à droite, cheminez sur la laie (« drève rectiligne ») forestier. Débouchez sur une route forestière à l'orée de la forêt.
3. Quittez la forêt à droite, franchissez la voie ferrée et suivez cette rue d'Houis ou rue d'Ouie. Après 300 m, prenez à gauche le sentier en direction du Ors British Cemetery et la chapelle Sainte-Philomène (1847). Continuez vers la passerelle pour rejoindre le canal de la Sambre à l'Oise.
4. Prenez à droite le chemin de halage. Notez l'écluse et à droite l'élevage de faisans. Montez sur le pont (du Capitaine Bombay), quittant ainsi le canal, et rejoignez à droite l'église d'Ors.
5. Depuis l'église, prenez la direction de Bazuel le long de la RD 160a puis tournez à droite sur la rue de la Gare (RD 160b). Traversez la voie ferrée et continuez jusqu'à la forêt.
6. Allez tout droit jusqu'au portail d'entrée de l'ancien terrain militaire où vous virez à droite. Longez la clôture sur 300 m puis longez à droite le ruisseau forestier (de l'Ermitage) puis à gauche la lisière forestière. Bien suivre le balisage. Franchissez en chemin deux ruisseaux.
7. A l'angle de la parcelle 21, suivez à gauche la drève forestière qui mène à la chapelle Notre Dame de Bonsecours et à la fontaine de l'Hermitage. Ce site, à l'atmosphère tranquille, était déjà connu des Nerviens qui en avaient fait un lieu sacré. Puis, retrouvez la Maison Wilfred Owen.





## Sur les Pas de Wilfried Owen

(7 Km 94 - 2 h 00)

Départ : Maison Wilfred Owen, RD 959 ORS

### *Suivez le guide!*

*Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.*



### **Avis du Randonneur :**

*Circuit à la découverte du massif domanial de Bois l'Évêque et des lieux de mémoire de la grande guerre où Wilfred Owen a vécu ces derniers jours. En période de pluie, porter des chaussures étanches. En période de chasse, l'accès à la forêt peut être interdit (se renseigner sur les dates auprès de la mairie ou de l'Office National des Forêts). Départ possible depuis l'arrêt TER. Balisage jaune*

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>